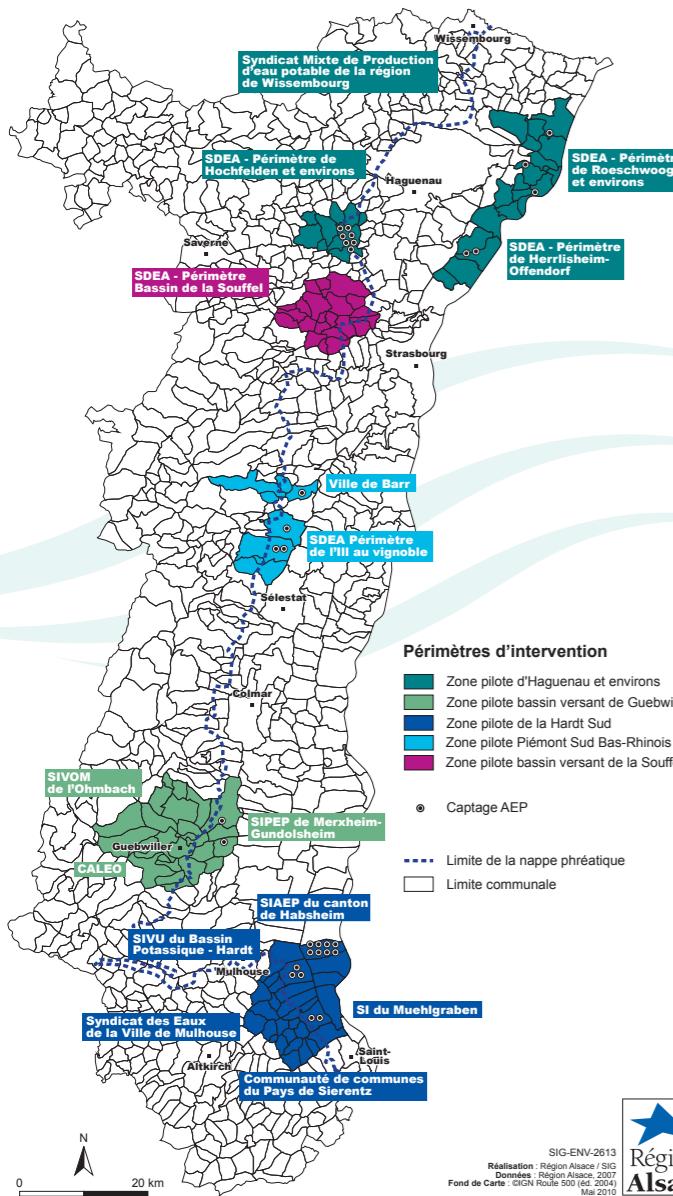


## ZONES PILOTES

Missions d'animation pour la protection de la ressource en eau



## LES ANIMATEURS

### Eaux souterraines

#### SECTEUR DE HAGUENAU ET ENVIRONS



#### Magali Mercier

Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin  
SDEA Centre Nord - 3 rue des sapeurs - 67500 HAGUENAU  
Tél. 03 88 05 32 38 - Fax. 03 88 73 03 11 - Port. 06 11 54 82 94  
E-mail : [magali.mercier@sdea.fr](mailto:magali.mercier@sdea.fr)

#### SECTEUR PIÉMONT SUD "BAS-RHINOIS"



#### Christine Guionie

Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin  
SDEA Centre Sud - 4 rue d'Espagne - 67230 BENFELD  
Tél. 03 90 57 50 95 - Fax. 03 88 74 51 43 - Port. 06 21 42 32 15  
E-mail : [christine.guionie@sdea.fr](mailto:christine.guionie@sdea.fr)

#### SECTEUR BASSIN VERSANT DE GUEBWILLER



#### Sylvia Ribeiro

Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable (SIPEP) de Merxheim-Gundolsheim  
24 Rue Principale - 68250 Gundolsheim  
Tel/fax : 03 89 49 75 14 - Port. 06 07 33 92 45  
E-mail : [sribeiro@mission-eau.org](mailto:sribeiro@mission-eau.org)

#### SECTEUR HARDT SUD



#### Elsa Meyer-Schopka

Service des Eaux de la Ville de Mulhouse  
61 rue de Thann - 68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 33 79 45 - Fax. 03 89 32 68 45 - Port. 06 25 01 96 94  
E-mail : [elsa.schopka@mulhouse-alsace.fr](mailto:elsa.schopka@mulhouse-alsace.fr)

### Eaux superficielles

#### SECTEUR BASSIN VERSANT DE LA SOUFFEL



#### Laurent Mergnac

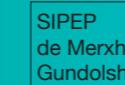
Service des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin  
Espace Européen de l'Entreprise  
CS 10020 - 67013 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 19 29 16 - Fax. 03 88 81 18 91 - Port. 06 42 68 77 24  
E-mail : [laurent.mergnac@sdea.fr](mailto:laurent.mergnac@sdea.fr)

Les Missions Eau alsaciennes sont à votre service pour tous renseignements sur la qualité de la ressource en eau et sur les actions menées sur votre territoire.



Cinq missions de protection des eaux souterraines et superficielles ont été créées dans des zones pilotes particulièrement vulnérables aux pollutions par les pesticides et/ou nitrates. Ces missions sont portées par des syndicats de production et de distribution d'eau potable et cofinancées par l'Agence de l'eau Rhin Meuse et la Région Alsace. Pour reconquérir la qualité des ressources en eau et tout particulièrement celle de la nappe phréatique rhénane, les Missions Eau travaillent avec tous les utilisateurs de produits phytosanitaires et engrains azotés : agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, gestionnaires de voiries et d'espaces verts, particuliers, etc.

#### Partenaires financiers :



CALEO, SIVOM de l'Ohmbach, SIVU du Bassin Potassique - Hardt, Communauté de Communes du Pays de Sierentz, SI du Muehlgraben, SIAEP du canton d'Habsheim, SDEA (Périmètres de l'Ill au vignoble, et de Herrlisheim-Offendorf, de Hochfelden et environs, de Roeschwoog et environs et du Bassin de la Souffel), SMPE de la Région de Wissembourg

Les Missions Eau sont lauréates des **Trophées de l'eau 2012**, décernés par le Comité de Bassin Rhin-Meuse, pour leurs actions en faveur de la qualité de l'eau et de leur lutte contre les pollutions.



MISSION EAU  
zones pilotes

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)



Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

Agir ensemble pour préserver la ressource



## MISSION D'ANIMATION-COORDINATION POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU



MISSION EAU  
zones pilotes

## DES MISSIONS pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau



Les Missions Eau sont nées dans des secteurs confrontés à des pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires et/ou les nitrates. Dans certains endroits, la distribution d'eau potable a même été soumise à des dérogations.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace se sont associées aux distributeurs d'eau potable concernés, pour la mise en place de missions d'animation et de coordination pour la protection de la ressource en eau.

**Leur objectif est de faire évoluer les pratiques de tous les acteurs concernés par l'utilisation ou la distribution de produits phytosanitaires et des engrains azotés.** Les actions développées sont fondées sur deux grands principes :

- **le volontariat** : les Missions Eau n'ont pas vocation à imposer de démarche, elles diffusent des informations et des outils de communication, et accompagnent toute personne ou structure volontaire vers une évolution des pratiques.

- **le partenariat** : les Missions Eau travaillent avec l'ensemble des acteurs des zones pilotes (acteurs du monde agricole, associations locales, FREDON Alsace, collectivités, etc.), en réalisant un travail de coordination.

**Les Missions Eau ont pour objectifs de permettre aux syndicats d'eau de distribuer, sans traitement ni surcoût supplémentaire, une eau de bonne qualité et surtout de préserver ce patrimoine pour les générations futures.**



### Produits phytosanitaires

Aussi appelés pesticides, ils sont destinés à lutter contre les organismes nuisibles pour les plantes (les désherbants, insecticides, fongicides, anti-limaces, etc.). Ces produits sont utilisés par les agriculteurs, les gestionnaires d'espaces et les particuliers.

## DES ACTIONS pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau

**OBJECTIF :** Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrains azotés

### ACTIONS AUPRÈS DES AGRICULTEURS ET DES VITICULTEURS :

- > diagnostics des pratiques
- > information, sensibilisation et formation
- > encouragement et soutien aux changements des pratiques
- > partenariats avec les organismes prescripteurs



### ACTIONS AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE VOIRIES ET D'ESPACES VERTS :

- > information et sensibilisation des élus et des agents communaux
- > formation des agents
- > démonstration de matériel alternatif aux traitements chimiques
- > soutien à la mise en œuvre de techniques alternatives



### ACTIONS AUPRÈS DES PARTICULIERS :

- > information et sensibilisation du grand public
- > formation des jardiniers amateurs
- > ateliers pédagogiques en milieu scolaire et para-scolaire
- > charte "Vos jardineries vous conseillent pour jardiner au naturel"



### SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX ET ACQUISITION DE RÉFÉRENCES



## LES NAPPES D'EAU SOUTERRAINE ...un trésor sous nos pieds

### UN CAPITAL UNIQUE EN EUROPE

L'Alsace dispose d'un patrimoine en eaux souterraines particulièrement riche avec une nappe phréatique rhénane d'environ 50 milliards de m<sup>3</sup>. 80 % de l'alimentation en eau potable et près de 50 % des besoins industriels en eau de bonne qualité sont assurés par cette ressource. D'autres nappes d'eau souterraine, de moindre volume, contribuent également à l'alimentation en eau potable.

### UN TRÉSOR FRAGILE

L'abondance des eaux de la nappe rhénane a longtemps laissé penser qu'il s'agissait d'une ressource inépuisable. S'il est vrai que les problèmes de quantité ne se posent pas aujourd'hui, la qualité de l'eau, elle, s'est dégradée progressivement au fil des années. Peu protégée par des terrains perméables et située à faible profondeur, la nappe est vulnérable et sensible aux pollutions diffuses ou ponctuelles, d'origine industrielle, agricole ou domestique.

### UN PATRIMOINE VULNÉRABLE

En Alsace, 25 % des points de mesures sur la nappe rhénane ne répondent pas aux critères communs de potabilité en 2009\*. Les principales sources de pollution sont les produits phytosanitaires, les nitrates et les chlorures.



### Interactions avec les cours d'eau

La rivière est un milieu aquatique très influencé par son bassin versant dont elle recueille les eaux de pluie et de ruissellement. Sensible aux pollutions diffuses et ponctuelles, elle représente un milieu à risque et peut présenter des concentrations en nitrates ou en produits phytosanitaires supérieures aux normes de potabilité. Les cours d'eau sont en interaction constante avec la nappe phréatique.



Selon les périodes, leurs eaux peuvent s'infiltrer dans la nappe ou la drainer. La dégradation de la qualité des eaux superficielles peut donc avoir un impact sur la qualité des eaux souterraines. Des actions visant à restaurer une bonne qualité écologique des cours d'eau sont également engagées.

\* Source : Inventaires de la qualité des eaux souterraines dans la Vallée du Rhin supérieur 2007/2009, Région Alsace.